

Le 18 décembre 2003

F. de La Tullaye, originaire de Nantes, 38 ans, marié 4 enfants de 14 à 6 ans, attaché de cœur à la Bretagne et aux Pays de Loire

1. Principe du projet

Position de principe :

Favorable à l'anticipation de la saturation de l'aéroport Nantes Atlantique, pour les raisons de :

- La sécurité des habitants de l'agglomération nantaise.
- Leur qualité de vie.

Favorable au développement du trafic aérien, pour les raisons de :

- Développement économique des régions concernées.
- Facilitation des contacts avec les autres régions, l'Europe et les autres continents, sur les plans culturels et économiques.

Propositions éventuelles d'informations ou d'expertises :

- Mise en évidence des conséquences d'un accident aéronautique sur l'agglomération nantaise en cas de maintien de l'aéroport Nantes Atlantique.
- Recensement de la fréquentation (départ ou accueil) de l'aéroport Nantes Atlantique par les habitants des secteurs concernés par les nuisances de l'implantation d'un aéroport à Notre-Dame-des-landes.

2. Si le principe du projet est retenu, quel choix doit être fait entre le site proposé ou un autre site ?

L'opposition actuelle des habitants du secteur concerné est parfaitement compréhensible. Il me semble plus important de trouver des solutions techniques (diminution des nuisances) et financières (indemnisations) prochainement applicables au profit des habitants plutôt que de reporter l'ensemble du problème sur une autre implantation. Avec tout ce que cela comporterait comme retards et répétition des mêmes difficultés.

3. Au cas où le site proposé serait retenu, quelle est la variante qui aurait votre préférence ?

Pour avoir fréquenté quelques aéroports acceptant un trafic intense et essayé de comprendre leur fonctionnement (en particulier celui de Sydney plus d'une dizaine de fois), il me semble qu'aucune des variantes proposées ne prenne en compte l'évolution technologique favorisant une alternance efficace des décollages et des atterrissages. L'étude d'une piste unique n'est pas présentée actuellement, alors qu'elle pourrait constituer une première étape ménageant des perspectives d'évolution vers l'une des solutions à deux pistes actuellement proposées en cas d'augmentation de trafic à long terme.

J'étais présent à la réunion publique de la Beaujoire et à une partie de celle du Palais des Congrès et je vous présente mes félicitations pour la qualité de votre « gestion » d'un débat pour le moins contradictoire.